

Service d'Information et d'Orientation  
**Service d'Information et d'Orientation**

# ORIENTATION

2009  
**2009**

**3ème**

# Après la 3<sup>ème</sup> Générale, 3<sup>ème</sup> DPRO

## SOMMAIRE

### I/ Procédure d'orientation :

- ✓ généralités,
- ✓ 2<sup>ème</sup> trimestre,
- ✓ 3<sup>ème</sup> trimestre.

### II / Visites médicales :

### IV / Documents en annexe :

- ✓ Calendrier récapitulatif fin de 3<sup>ème</sup>
- ✓ Fiche dialogue 3<sup>ème</sup>,
- ✓ Fiches statistiques, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre
- ✓ Fiche médicale d'aptitude

## I / PROCEDURE D'ORIENTATION :

### GENERALITES

Il est nécessaire, dans la phase d'information et d'orientation des élèves, de conduire au plus tôt toutes actions éducatives possibles (portées au projet d'établissement) permettant la formulation de choix éclairés, et de mener le dialogue entre l'équipe pédagogique, les élèves et leurs familles, tout au long de l'année.

**LA FICHE DIALOGUE** préparant à la poursuite d'études des élèves après la troisième témoigne de ce dialogue au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre, à travers la formulation des intentions d'orientation par l'élève et sa famille et les hypothèses du conseil de classe, puis au 3<sup>ème</sup> trimestre ; demande de la famille, propositions du conseil de classe et décision d'orientation du chef d'établissement. La procédure d'orientation, puis celle d'affectation, se réfèrera tout au long de son exposé à la fiche dialogue. Elle servira de support pour le dialogue et pour l'affectation.

**LA FICHE DIALOGUE POURRA ÊTRE, APRES LES COMMISSIONS D'AFFECTION, ADRESSEE PAR LES ETABLISSEMENT D'ORIGINE AUX ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL, NOTAMMENT AU LYCEE, POUR L'AIDE A LA CONSTITUTION DES CLASSES DE SECONDE.**

### 2<sup>ème</sup> trimestre

**Août** - Recueil des intentions d'orientation des familles.

**Août** – Hypothèses du conseil de classe .

**Août** – Retour dès la fin des conseils de classe des fiches statistiques 2<sup>ème</sup> trimestre (enquête prévisionnelle) au S.I.O (01/09/08)

### 3<sup>ème</sup> trimestre

**DATES**

- **13 novembre 2008** : fin du recueil des demandes des familles.
- **17 au 20 novembre 2008** : propositions du conseil de classe.

**En fin de 3<sup>e</sup>, la décision d'orientation porte sur les trois voies d'orientation possibles :**

- ❖ **admission en 2<sup>nde</sup> de détermination de lycée,**
- ❖ **admission en 2<sup>nde</sup> professionnelle : BEP / BEPA ou BAC PRO 3 ans**
- ❖ **admission en 1<sup>ère</sup> année de CAP / CAPA.**

## **Rappels :**

- Le redoublement peut faire l'objet d'une demande de la famille et d'une décision d'orientation. Il ne peut être imposé si l'élève n'est plus soumis à l'obligation scolaire.
- Le redoublement est de droit si l'élève n'a pas doublé sa classe de 3<sup>ème</sup>.

Le conseil de classe peut émettre un avis sur le choix des spécialités professionnelles et des enseignements de détermination.

## **Réponse de la famille**

- **S'il y a accord** entre demandes et propositions ou si la famille accepte la proposition du conseil de classe, le chef d'établissement prend en ce cas une décision conforme à la proposition du conseil de classe.
- **En cas de désaccord** persistant entre demandes et propositions, un entretien est conduit avec la famille afin de l'informer des propositions du conseil de classe et de recueillir ses observations.  
Le chef d'établissement prend ensuite la décision d'orientation ou de redoublement qu'il notifie à la famille. Toute décision non-conforme à la demande doit être motivée en termes d'éléments objectifs ayant fondé la décision.
- **Si la famille accepte** finalement la décision d'orientation, elle le fait savoir, signe et remplit le cadre « réponse de la famille après entretien avec le chef d'établissement.
- **Si la famille n'accepte pas** la décision du chef d'établissement elle peut faire appel ; elle dispose de 3 jours ouvrables à partir de la notification de la décision voir « procédure d'appel »

<b>DATES</b>
--------------

- **Vendredi 20 novembre** : dernières décisions et notifications du chef d'établissement.
- **du 21 au 25 novembre** : délai de rigueur pour les demandes d'appel.
- **Mercredi 25 novembre** : date limite de dépôt des dossiers d'appel au SE2.
- **Vendredi 27 novembre** : Commission d'appel le matin.

Les élèves ayant fait appel et qui ont vu leur demande refusée opteront :

- ✓ soit pour la voie d'orientation proposée,
- ✓ soit pour le redoublement, si l'élève n'a pas doublé sa classe de troisième,

**N.B.** si l'appel est accordé, les vœux correspondant à la voie demandée en appel deviennent vœux d'affectation.

**CONCERNANT L'ADMISSION EN 2<sup>NDE</sup> GENERALE ET TECHNOLOGIQUE, LE CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE DETERMINATION APPARTIENT A LA FAMILLE.**

## **II / VISITES MEDICALES**

Les visites médicales se dérouleront à la **rentrée scolaire 2010**. Cependant les candidats au BAC PRO Sécurité Prévention seront examinés en fin d'année.

Les professeurs principaux attireront l'attention des familles sur d'éventuels problèmes de santé tels l'asthme, l'épilepsie, les allergies, le RAA, problèmes de rachis ou autres problèmes chroniques nécessitant un traitement quotidien, et sur la possibilité de rencontrer le médecin scolaire qui vérifiera si ces problèmes constituent une inaptitude aux vœux formulés.

D'autre part tout élève désirant s'orienter vers les métiers de l'électrotechnique sera testé pour la vision des couleurs.

Annexe : fiche médicale d'aptitude.

# CALENDRIER RECAPITULATIF FIN DE 3<sup>ème</sup> Année scolaire 2009

**Août** : Recueil des intentions des familles

**Août** : Hypothèses du conseil de classe

**13 Novembre** : fin du recueil des demandes des familles

**17 au 20 Novembre** : Propositions des conseils de classe

**Jusqu'au 25 Novembre** : Délai de rigueur pour demandes d'appel  
(3 jours ouvrables après réception de la notification de la décision)

**25 Novembre** : Date limite de dépôt des dossiers d'appel au Se2.

**27 Novembre** : le matin Commission d'appel 3<sup>e</sup>

# FICHE - DIALOGUE 2009

## Après la 3<sup>ème</sup>

S. I. O.

NOM : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : ..... Classe : .....

Redoublant : OUI  NON

Sexe : M  F

Cachet de l'établissement

La classe de troisième constitue le cycle d'orientation. Votre enfant peut poursuivre ses études :

- **En 2<sup>nd</sup>e générale et technologique**, pour préparer un **baccalauréat général ou technologique**.
- **En 2<sup>nd</sup>e professionnelle**, pour préparer un **brevet d'études professionnelles (BEP ou BEPA)** en 2 ans ou un **Bac Pro en 3 ans**.
- **En 1<sup>ère</sup> année de CAP ou CAPA** pour préparer un **certificat d'aptitude professionnelle** en 2 ans.

Pour vous aider à faire vos choix, vous pouvez :

- Rencontrer le chef d'établissement, le professeur principal et le conseiller d'orientation psychologue de votre établissement.

### **LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ORIENTATION : ELLES NECESSITENT UN DIALOGUE PERMANENT**

Juillet / Août

*Intentions des familles*

- Vos intentions **sont à reporter** dans cette fiche et à remettre à l'établissement, **qui vous la retournera à l'issue du conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre. Ce conseil examine vos intentions d'orientation, il formule des hypothèses d'orientation.**

Octobre

*des familles*

- La fiche dialogue est remise à nouveau à votre enfant : vous y *Demandes* portez votre **demande d'orientation**.

Novembre

*du conseil  
de classe et décision  
d'orientation*

- Le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre examine vos demandes et *Propositions* formule des **propositions d'orientation**.
- En cas d'accord la proposition du conseil de classe devient une **décision d'orientation**. En cas de désaccord avec cette proposition, vous rencontrerez le chef d'établissement qui arrête une décision. Si le désaccord persiste, vous pouvez faire appel de sa décision.

Fin Novembre

*Affectation*

- Pour les 2<sup>nd</sup>e Pro et 1<sup>ère</sup> CAP, cette affectation dépend du nombre de candidats, des places offertes et de la qualité du dossier.

**NOM :** ..... **2ème TRIMESTRE 2009**

**Prénom :** .....

*\* Ce document officiel ne doit comporter ni surcharge, ni rature.*

**INTENTIONS de la FAMILLE**  
**(à remettre au professeur principal avant le .....)**

Vous pouvez indiquer un ordre de préférence (1, 2....)

- 2nde générale et technologique (2<sup>nd</sup>e GT)
- 2nde professionnelle (BEP / BEPA / Bac Pro 3 ans)
- 1ère année de CAP (ou CAPA) / CAPD
- Redoublement
- Autre solution :
- Problèmes de santé (éventuellement)

Date et signature du représentant légal

**HYPOTHÈSES du CONSEIL de CLASSE**

- |   |                                    |                                  |                                      |
|---|------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 2nde générale et technologique                     | <input type="checkbox"/> Favorable | <input type="checkbox"/> Réservé | <input type="checkbox"/> Défavorable |
| <input type="checkbox"/> 2nde professionnelle<br>(Bac Pro 3 ans, BEP, BEPA) | <input type="checkbox"/> Favorable | <input type="checkbox"/> Réservé | <input type="checkbox"/> Défavorable |
| <input type="checkbox"/> 1ère année de CAP, CAPA, CAPD                      | <input type="checkbox"/> Favorable | <input type="checkbox"/> Réservé | <input type="checkbox"/> Défavorable |
| <input type="checkbox"/> Redoublement                                       | <input type="checkbox"/> Favorable | <input type="checkbox"/> Réservé | <input type="checkbox"/> Défavorable |

Date et signature du professeur principal

**Nous avons pris connaissance des hypothèses du Conseil de Classe et nous retournons cette fiche au professeur principal pour le .....**

Date et signature du représentant légal

Si la proposition du Conseil de Classe ne correspond pas à votre demande, reprenez le dialogue avec le professeur principal et le conseiller d'orientation psychologue.

Nom : .....  
Prénom : .....

3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2009

*\*Ce document officiel ne doit comporter ni surcharge, ni rature.*

<b>DEMANDES de la FAMILLE</b> <b>(à remettre au professeur principal avant le .....)</b>	
<b>3 spécialités maximum</b> pour une orientation vers la voie professionnelle : BEP, BEPA, CAP, CAPA, CAPD et Bac Pro 3 ans. Vous devez indiquer un ordre de préférence en cas de voeux multiples	
<b>2<sup>NDE</sup> Générale et Technologique</b> Enseignements de <b>d</b> étermination choisis	<b>Spécialités de 2<sup>NDE</sup> Pro ou 1<sup>ère</sup> année CAP</b> pour Bac Pro 3 ans, BEP / BEPA CAP ou CAPA
Vœu 1	
Vœu 2	
Vœu 3	
<u>Date et signature du représentant légal :</u>	

<b>PROPOSITIONS du CONSEIL de CLASSE</b>	
<input type="checkbox"/> 2nde GT	<b>AVIS</b> éventuel sur le choix des spécialités ou des enseignements de détermination
<input type="checkbox"/> 2nde professionnelle (BEP(A)/Bac Pro 3 ans)	
<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année de CAP/CAPA /CAPD	
<input type="checkbox"/> Redoublement	
<u>Vu et pris connaissance le :</u> <u>Signature du représentant légal</u>	<u>Date et signature du Chef d'établissement</u>

<b>RÉPONSE de la FAMILLE</b>	
Nous acceptons les propositions du conseil de classe	
Nous n'acceptons pas les propositions de classe	
	<u>Date et signature du représentant légal</u>

***Si vous n'acceptez pas les propositions du conseil de classe, un entretien avec le Chef d'établissement est prévu le .....***

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

*\* Ce document officiel ne doit comporter ni surcharge, ni rature.*

**DECISION du CHEF d'ÉTABLISSEMENT**

- 2<sup>nd</sup>e GT  
 2<sup>nd</sup>e professionnelle (Bac Pro 3 ans, BEP, BEPA)       1<sup>ère</sup> année de CAP ou CAPA  
 Redoublement

**MOTIF en cas de désaccord**

Date

Signature du Chef d'Etablissement

**REPONSE de la FAMILLE après ENTRETIEN  
avec le Chef d'ETABLISSEMENT ou son REPRÉSENTANT**

- Nous acceptons la décision du chef d'établissement  
 Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et nous faisons appel

Date

Signature du représentant légal

**DECISION de la COMMISSION d'APPEL**

- 2<sup>nd</sup>e GT  
 2<sup>nd</sup>e Pro  
 1<sup>ère</sup> CAP  
 Redoublement

Date :

Le Président de la Commission d'Appel

**MOTIF en cas de désaccord :**

.....  
.....

**DEMANDE d'AFFECTION sur le TERRITOIRE**

Remplie sous la responsabilité du chef d'établissement.

Ordre des vœux	2 <sup>nd</sup> e Pro 1 <sup>ère</sup> CAP ou CAPD Intitulés spécialités	Ordre des vœux	2 <sup>nd</sup> e GT Indiquez les enseignements de détermination	Etablissement demandé	DÉCISION
1		1			
2		2			
3		3			

Date et signature du Président de la Commission

## Orientation après la 3ème Conseil de classe du 2è trimestre 2009

S. I. O.

COLLÈGE de _____
------------------

	INTENTIONS des FAMILLES		HYPOTHÈSES du Conseil de Classe	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
<b>Classes</b>				
<b>2nde GT</b>				
<b>2nde PRO BEP BEPA BPRO 3 ans</b>				
<b>1ère CAP/CAPA</b>				
<b>Redoublement</b>				
<b>TOTAL</b>				

Merci de retourner ce document dûment rempli auprès du Service d'Information et d'Orientation dès la fin des Conseils de Classe.

\* Le total des hypothèses doit être égal à celui des intentions.

cachet de  
l'établissement

Signature du Chef de l'établissement

## Orientation après la 3ème Conseil de classe du 3è trimestre 2009

S.I.O.

COLLÈGE de _____
------------------

	INTENTIONS des FAMILLES		HYPOTHÈSES du Conseil de Classe	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
<b>Classes</b>				
<b>2nde GT</b>				
<b>2nde PRO BEP BEPA BPRO 3 ans</b>				
<b>1ère CAP/CAPA</b>				
<b>Redoublement</b>				
<b>TOTAL</b>				

Merci de retourner ce document dûment rempli auprès du Service d'Information et d'Orientation dès la fin des Conseil de Classe.

\* Le total des hypothèses doit être égal à celui des intentions.

cachet de  
l'établissement

Signature du Chef de l'établissement

## Certificat Médical d'Aptitude

Je soussigné, Docteur .....atteste que

l'élève .....né(e) le .....

Classe : ..... Etablissement : Collège de .....

Lycée de .....

Candidat à l'inscription dans les sections professionnelles suivantes :

1. .... est apte       inapte       en attente \*

2. .... est apte       inapte       en attente \*

3. .... est apte       inapte       en attente \*

à l'exercice des professions préparées dans ces sections.

Fait à Wallis, le .....

*\*Des renseignements médicaux supplémentaires sont nécessaires pour un avis, un certificat définitif sera établi ultérieurement.*